

THUIN

Il y aura deux Saint-Roch cette année

Les éléments qui composent la marche Saint-Roch de Ham-sur-Heure participeront à celle de Thuin, le 3^e dimanche de mai.

• Pierre DEJARDIN

C'est devenu une tradition. Depuis le XIX^e siècle, le comité Saint-Roch de Thuin invite une ou plusieurs sociétés étrangères le 3^e dimanche de mai. À partir de cette année, le comité a décidé de convier chaque année une des quinze marches reconnues par l'Unesco. Le but : renforcer les liens entre les marches reconnues comme patrimoine culturel immatériel de l'humanité. La première d'entre elles sera la Saint-Roch de Ham-sur-Heure ; les autres suivront.

Les Hamois seront reçus comme les invités d'autrefois, en commençant par un rassemblement à la chapelle du Tienne Trappe. Ils participeront ensuite à la descente solennelle de la statue de saint Roch, aux hommages aux monuments « Au Marcheur » et « aux morts des deux guerres ». Enfin, ils intégreront le cortège où le occuperont la huitième place.

Une centaine d'hommes

Ce samedi, c'est assez naturellement, au pied du beffroi, dans les locaux du Rapido, mairie de tous les débats, maison du peuple du folklore, chapelle ardente de l'éveil culturel, temple de la convivialité que le comité de Thuin présidé par Gérard Vanadenhoven, a reçu la délégation de Ham-sur-Heure. Elle était composée du président Dominique Gagliardini, du



Les membres des deux Saint-Roch seront à nouveau côte à côte en mai prochain, à Thuin.

vice-président Jean-Marie Gonzales, du secrétaire Éric Delooz et de l'adjutant Éric Yernaux. En mai, ils seront une centaine. On les annonce très motivés et conscients de l'importance de leur rôle de

présentation des huit composantes de l'ASBL « Procession et marche militaire saint Roch de Ham-sur-Heure » à savoir : la Compagnie Royale « Les Vrais Sapeurs », la Compagnie Royale « Le

11^e Léger », la Fanfare Royale, la Compagnie Royale « Les Volontaires Réunis de la Révolution Brabançonne », la Jeune Marche, la Garde d'Honneur, le 1^{er} Régiment des Zouaves et la Batterie.

Il existe également le vin Saint Roch

Les deux marches Saint-Roch ont bien évidemment trinqué à leur future collaboration en dégustant un vin Saint Roch, qui a sa petite histoire. Ce vin d'appellation d'origine contrôlée, est issu de vieilles vignes sur schistes noirs non irrigués et de raisins cueillis à la main. Il est composé des cépages syrah et grenache noir.

Tout commence lors d'un séjour dans le Roussillon où quelques Thudiens découvrirent et apprécièrent ce vin au nom évocateur. Sans tarder, ils téléphonèrent à Béa, patronne du



Le vin Saint Roch est devenu une référence au sein du « Rapido ».

« Rapido ».

À la suite des commentaires qu'elle entendit, elle fut intéressée. Nos Thudiens ramenèrent par conséquent quelques bouteilles. C'est ainsi que, depuis trois ans, le Saint Roch est devenu le vin de référence à la table du Rapido. Il est y disponible en permanence. Sur le carton qui l'emballage, on lit encore : « Au bord du chemin : mûriers, figuiers, grenadiers, landes de thym, lavande et fenouil. » Ce commentaire est aussi bien engageant. À déguster avec modération. ■ P.Djn.

Les spécificités de Ham-sur-Heure

La marche de Ham-sur-Heure, trésor folklorique de la région, se démarque des autres durant la Saint-Roch.

La marche de Ham se veut plus rurale. Elle suit le parcours de la procession et de ses chapelles.

Là, le comité est composé de marcheurs, trois maximum par société. Le comité gère la Saint-Roch et ses pendants avec l'accord des huit sociétés. Le tout avec le soutien de l'administration communale, qui ne participe cependant pas aux assemblées. La marche



Comme toutes les marches, la Saint-Roch de Ham-sur-Heure a ses spécificités.

compte plus ou moins douze cents marcheurs dont huit à neuf cents sont issus de Ham-sur-Heure (parmi eux, une cinquantaine de femmes). Les groupes de mar-

cheurs « portent » saint Roch à tour de rôle. Les groupes changent aux chapelles. Les Volontaires assurent la rentrée dans le cadre exceptionnel du château. À ne pas

rater : le samedi, le transfert de saint Roch de la chapelle à l'église ; le lundi l'aubade, sorte de joute musicale sur un thème donné entre Ham et Beignée. ■ P.Djn.

« On viendra aux soumonces à Thuin »

À Ham-sur-Heure, on est ravi de l'invitation. Les représentants des deux marches ont visiblement beaucoup de plaisir à se retrouver. La recherche de leurs particularités suscite bien sûr quelques piques. Ainsi les Hamois n'hésitent pas à dire, non sans humour, qu'ils viendront aux soumonces à Thuin.

L'ensemble des marcheurs s'accordent à dire qu'il existe peu de différences entre les deux marches et qu'elles sont le résultat d'une même passion pour ce type d'événement. Cependant, selon les Hamois, leur Saint-Roch serait la « vraie », attestée par la date de 1638 gravée sur la chapelle. Ce à quoi les Thudiens répondent que, si la Saint-Roch de Ham-sur-Heure est la plus ancienne, c'est parce que la commune fut ravagée en premier lieu. Par contre, là où Thuin ne recense qu'une seule marche, comprenant quelques compagnies issues des villages comme Ragnies et Biercée, la commune d'Ham-sur-Heure-Nalinnes peut se targuer de posséder une ou plusieurs marches dans chaque village. À Ham, on a également gardé dans le folklore un style militaire et napoléonien, sauf pour les zouaves et les volontaires. Par contre, il y a beaucoup plus de diversité de sociétés à Thuin.

Finalement, ce qui rapproche le plus ces deux marches aujourd'hui est ce que l'on pourrait appeler « l'effet Unesco ». Entre marches, on est devenu amis. On connaît maintenant tout le monde. L'amitié qu'il y avait déjà entre Ham, Jumet et Thuin s'étend désormais aux autres marches reconnues par l'organisation. ■

Merci à l'Unesco

Depuis 2013, le tir d'une des camps qui ouvrent la retraite aux flambeaux a été réservé aux marches reconnues : Jumet, Ham-sur-Heure et Gerpinnes. Cette année, ce sera au tour de Walcourt d'avoir cet honneur. L'an prochain, la retraite aux flambeaux sera proposée à Fosses-la-Ville. De leur côté, les autorités communales de Thuin ont décidé d'honorer les événements du folklore reconnus par l'Unesco, notamment les marches organisées dans la région, en invitant leur bourgmestre : en 2014, Laurent Devin de Binche. En 2015, Yves Binon, de Ham-sur-Heure. Cette année, c'est au titre de mayor de Thuin que Paul Furlan sera invité, dans sa propre commune. ■ P.Djn.